



VILLE DE  
**DOLBEAU-MISTASSINI**

*Un rayonnement sur toute une collectivité*

SERVICES ADMINISTRATIFS

Le 9 septembre 2008

Monsieur Denis Lemelin  
Président national  
CUPWOSTTP  
377, rue Bank Street  
Ottawa, Ontario K2P 1Y3

OBJET :           **EXAMEN STATISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES  
OPPOSITION À LA DÉRÉGLEMENTATION DE POSTES CANADA**

---

Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus la copie de la résolution n° 08-09-425 qui a été adoptée à la séance du conseil municipal le 2 septembre 2008 concernant le sujet en titre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le greffier

Maître André Côté,  
Responsable du Contentieux et  
Cour Municipale

AC/mg

p. j. (1)



VILLE DE  
**DOLBEAU - MISTASSINI**  
*Un rayonnement sur toute une collectivité*

## **Résolution 08-09-425**

### **EXAMEN STATISTIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES – OPPOSITION À LA DÉRÉGLEMENTATION DE POSTES CANADA**

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller **DANIEL SAVARD**

#### **APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le conseil municipal fasse parvenir une résolution indiquant notre opposition à la déréglementation des Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Dolbeau-Mistassini, le 2 septembre 2008.

Le greffier,

Maître André Côté